

[Cliquez ici pour le voir en ligne](#)



Infolettre mensuelle | Novembre | Vol. 1 no. 11

Il est possible de vous [abonner](#) aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

## Faits saillants de la séance du 8 novembre 2023

### Administration

#### Résultat de l'élection partielle

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue au sein du Conseil à M. Réjean Labrie élu dans le district 2 – Les Boisés lors de l'élection partielle du 5 novembre dernier. Toutes nos félicitations à M. Labrie!

#### Dépenses mensuelles

Les dépenses mensuelles totalisent 313 824 \$. Les montants principaux sont 53 309 \$ pour le service de police de Châteauguay, 48 183 \$ pour la vidange des fosses septiques et 28 236 \$ représentant notre quote-part mensuelle à la MRC de Roussillon.

#### États financiers comparatifs

Les états financiers comparatifs au 30 septembre 2023 sont déposés tel que requis par la Loi sur les cités et villes.

#### Financement du train de banlieue Candiac

Le Conseil informe le Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) que notre ville n'assumera aucun coût supplémentaire lié à la baisse de financement du train de banlieue Candiac de la part du MTMD et aux services supplémentaires recommandés par l'autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Aussi le Conseil demande à la MRC de Roussillon de faire pression sur le MTMD pour le maintien de son financement.

#### Commandite Opération Nez rouge

La Ville répond favorablement à la demande de commandite de 200 \$ de Opération Nez rouge pour la campagne 2023 qui se déroulera du 24 novembre au 31 décembre prochain.

#### CSSDGS

Dans le cadre de la planification des besoins 2023-2033 du Centre de service scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), la Ville indique qu'elle ne possède aucun terrain pouvant être mis à sa disposition.

#### Refinancement

Le refinancement du montant résiduel de 729 000 \$ du règlement d'emprunt 2013-430, effectué pour l'achat des terrains de l'usine d'épuration, se fera par un taux d'intérêt moyen de 5.5 % sur 5 ans. Il restera un solde de 416 400 \$ à refinancer en 2028.

### Urbanisme

Le Conseil autorise le dépôt d'une demande au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour le projet de boulevard urbain face à l'école de l'Archipel.

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2023-529 est adopté remplaçant le règlement 2012-415 afin de répondre aux attentes de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP). Ce règlement touche directement nos habitudes d'utilisation de l'eau potable. Informez-vous ! Le projet de règlement est disponible à l'Hôtel-de-ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2023-532 est adopté modifiant le règlement de zonage 2016-451 afin de remplacer la grille d'usage de la zone H01-85. Le nombre d'étages permis pour les bâtiments multifamiliaux passe de 2 à 4. Le projet de règlement est disponible à l'Hôtel-de-ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2023-534 est adopté modifiant le règlement de zonage 2016-451 afin de remplacer la grille d'usage de la zone C01-06. Il s'agit d'y permettre la construction de bâtiments multifamiliaux. Le projet de règlement est disponible à l'Hôtel-de-ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

Après un avis de motion, l'adoption d'un premier et d'un deuxième projet de règlement et la tenue d'une assemblée de consultation, le règlement 2023-527 est adopté. Ce règlement modifie le règlement de zonage 2016-451 concernant la grille d'usage de la zone H02-40. Il s'agit de retirer la classe d'usage triplex dans cette zone.

Aperçu des trois zones (cliquer sur l'image pour agrandir)



À la suite des recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU), deux demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont approuvées. Deux demandes de permis de lotissement sont également approuvées.

## Ressources humaines

**La Ville veut prendre avantage du volet Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR)** afin de réduire les coûts d'une ressource en ingénierie municipale. Une demande est faite en ce sens conjointement avec la ville de Saint-Constant.

**Le Conseil dénonce le non-renouvellement du permis de travail de Mme Sophie Zimmermann**, d'origine française, à l'emploi de la Ville depuis le printemps 2022, au service des communications, loisirs et vie communautaire. La Ville demande aux deux paliers de gouvernement de résoudre cette situation rapidement et appuie Mme Zimmermann dans ses démarches. En attendant que le dossier se règle et/ou le retour de Mme Chloé Beaudoin-Lejour de son congé de maternité, la Ville fait appel à Mme Danielle Boucher, membre au Réseau Conseil des Sages de la Montérégie.

## Travaux publics

---

La station de pompage du quartier de l'école sera reliée au système de télémétrie de la Ville au coût de 8 305 \$. Ce coût est défrayé par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

L'usine d'épuration d'eau usée (étangs aérés) sera reliée au nouveau système de téléphonie IP.

## MADA

---

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, indique que **les premiers repas ont été livrés par la popote roulante à Léry**. C'est un succès! Un numéro unique pour les demandes de repas et les offres de bénévolat pour leurs livraisons : 514 231-0379.

**Le prochain Mercredi communautaire** aura lieu à l'école de l'Archipel le 6 décembre, de 16 h 30 à 18 h 30. Profitez du passage de cette initiative chez nous pour venir nous visiter. Un repas spaghetti est servi au coût de 2 \$. Les Mercredis communautaires sont des occasions de rencontres entre des organismes et la population. Une vingtaine d'organismes communautaires et publics seront présents. Les jeunes, moins jeunes et les familles sont invités. On vous y attend !

Les citoyens nous ont indiqué lors du sondage et des tables de consultations qu'ils désiraient recevoir **les avis publics par la poste plutôt que publiés dans le journal local**. Les citoyens nous demandaient aussi que les avis soient compréhensibles, vulgarisés par rapport aux textes légaux normalement utilisés. Ainsi, La Vague a changé de format et est maintenant postée plus fréquemment. Notez que la loi exige un avis public pour chacun des projets de règlement et pour le règlement final. Par exemple, un règlement d'urbanisme requiert 3 avis publics.

**Objectif de MADA** : Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible.

*Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.*

## Informations aux citoyens

---

### Résultats de l'élection partielle

Des remerciements sont adressés aux deux candidats de l'élection partielle dans le district 2, Les Boisés, MM Réjean Labrie et Éric Parent pour leur engagement. Les résultats de cette élection sont les suivants : élection de M. Labrie par 70 votes contre 67, 137 votes valides et un rejeté pour un taux de participation de 33 %.

### La Guignolée – dimanche 3 décembre 2023

Chaque année, la Société Saint-Vincent-de-Paul organise la guignolée sous la supervision de M. Louis-Marie Montpetit, président de la Société dans notre région. N'oublions pas d'être généreux lorsque les bénévoles passeront pour ramasser vos dons. Les denrées non-périssables ainsi que les dons monétaires sont les bienvenus. Ces derniers seront utilisés afin d'acheter des aliments pour compléter les paniers de Noël, ainsi que les demandes tout au long de l'année.

Bénévoles recherchés : contactez M. Montpetit au (450) 698-0487

### Fête de Noël des enfants

Tous les enfants sont invités à la fête de Noël le dimanche 9 décembre prochain à l'hôtel-de-ville. Les détails se trouveront bientôt sur le site web de la Ville, notre page Facebook et dans une prochaine La Vague.

M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :

### **Soirée de consultation - Cœur villageois et Boulevard urbain**

Nous convions tous les Léryverains et Léryveraines à l'hôtel-de-ville le mercredi 29 novembre entre 19 h et 21 h afin de nous faire part de suggestions et de commentaires concernant les projets de Cœur villageois et de Boulevard urbain. Pour faciliter l'échange d'idées, nous vous présenterons d'abord les plans du Boulevard urbain et un concept très préliminaire du Cœur villageois et il y aura ensuite des tables de discussions. L'idée fondamentale est de mettre en valeur le patrimoine de Léry et de revoir la vocation du terrain de l'église Notre-Dame-de-Léry en favorisant un dialogue et un partage avec les citoyens et citoyennes.

Pour nous aider avec la logistique, nous vous demandons de vous inscrire, si possible, sur la [plateforme QIDIGO](#), sous la section Rencontres et présentations, ou Facebook au plus tard le 29 novembre à midi.

### **Boisé Châteauguay-Léry**

En septembre 2021, des propriétaires de terrains dans le boisé à Léry, ont déposé une poursuite de 3,1M \$ contre la municipalité pour expropriation déguisée. Le tribunal, sous la présidence de l'honorable juge Catherine Piché de la Cour supérieure a rejeté leurs arguments dans une décision rendue le 19 octobre dernier.

### **Comité de toponymie**

La première rencontre du comité de toponymie a eu lieu le 2 novembre dernier en présence de M. le maire, sous la présidence de notre urbaniste Mme Marie-Claire Lavertu avec la participation de Mme Daniele Laberge, M. Marc-André Roy. M. le maire tient à les remercier de leur implication. L'objectif de cette première réunion était de revoir les outils provinciaux qui sont mis à notre disposition et d'échanger sur ce qui rend la ville de Léry unique. La prochaine rencontre est prévue pour le 11 janvier prochain.

### **Panne d'électricité**

Le 30 octobre dernier, le directeur général, M. Michel Morneau et moi avons rencontré, par Teams, Mme Julie Daigneault, conseillère, Relations avec le milieu/Montérégie-Estrie, Hydro-Québec. Le nombre important de pannes et leurs conséquences ont été abordés. Mme Daigneault nous a fait part qu'il y aura des interventions importantes en 2024 maitriser la végétation à Léry. La Ville avisera les citoyens et citoyennes quant au début les travaux.

### **Délai de mise à jour du site web**

M. Léon Leclerc, conseiller du district 6, demande aux citoyens d'être tolérants face aux délais de mise à jour du site web de la Ville, étant la personne prenant la relève temporairement pour cette tâche. Enfin, il souligne le travail de M. Éric Pinard il y a quelques années qui mène aujourd'hui aux consultations sur l'avenir du Cœur villageois.



### **Vidéo de la séance ordinaire du 8 novembre 2023**

[Visionner](#)



### **Les samedis du maire**

Vous êtes toujours convié(e)s à venir me rencontrer lors des samedis du maire, les 18 novembre et 16 décembre prochains entre 13 h et 15 h, sur rendez-vous.

[Prenez rendez-vous](#)

---

Nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau à l'Hôtel de ville Mmes Julie Beaudoin et Claudine Proulx, respectivement directrice générale infrastructure eau et directrice infrastructure eau de même que M. Philippe Renaud attaché politique. Cette rencontre, tenue le 8 novembre dernier, a été l'occasion de faire le point sur notre dossier et de discuter des avenues possibles de financement. Une réponse finale a été promise avant la fin novembre. Mme Proulx a réitéré que le ministère accepte de subventionner uniquement un projet basé sur une solution plausible et économique.

### **Prochaine séance du Conseil**

---

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le mercredi 13 décembre 2023 à 19 h 30.

Pour la période de questions réservée aux citoyens, ces derniers sont invités à les transmettre au plus tard le mercredi de chaque séance, à 11 h 30 am via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca). Les élus y répondront lors de l'assemblée et l'information vous sera communiquée par la suite. Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au [450 692-6881](tel:450-692-6881) ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

[Travaux publics](#) | [Urbanisme](#)  
[Taxation](#) | [Sécurité publique](#) | [Loisirs](#)  
[Avis publics](#) | [Phase II](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir l'infolettre de Ville de Léry,  
désabonnez-vous en cliquant ici

Built with  AcyMailing

